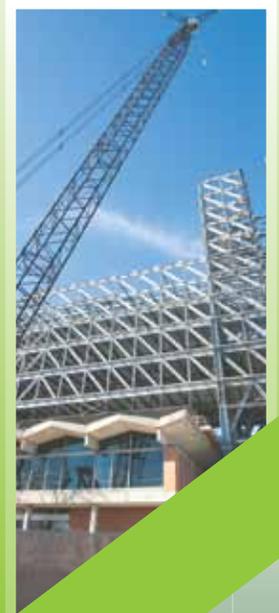
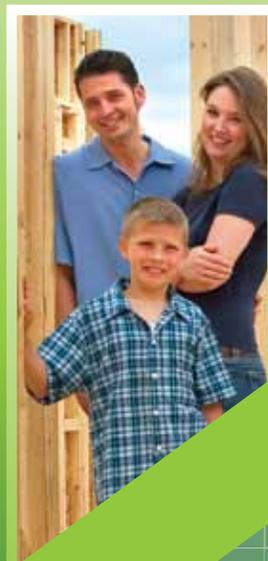
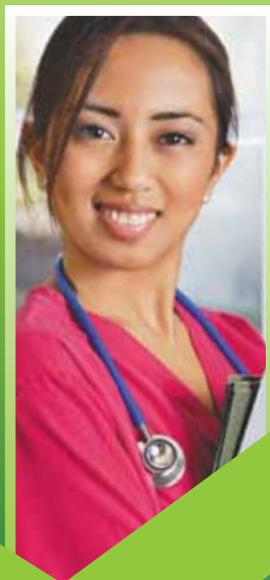




# *Le Manitoba* *va* *de l'avant*

*Plan économique quinquennal du Manitoba*

*Croissance soutenue.*  
*Résultats positifs.*



# Plan économique quinquennal du Manitoba – Mise à jour 2011

*Le ralentissement économique mondial a forcé le gouvernement du Manitoba à choisir entre deux options : soit faire des coupes dans les services de première ligne et perdre des emplois, soit investir pour créer des emplois et protéger les services.*

*Les investissements stratégiques permettent d'assurer la relance économique de la province. Le Plan économique quinquennal du Manitoba a permis d'éviter des coupes imprudentes dans les services, de préserver des emplois et d'appuyer la croissance et la reprise économiques.*

*En seulement un an, le plan a déjà favorisé la reprise et l'amélioration de l'économie.*

*La poursuite de la mise en œuvre du plan permettra au Manitoba de continuer d'aller de l'avant et de connaître une croissance encore plus forte en 2011.*

*La reprise économique du Manitoba est stable, et le plan quinquennal donne des résultats positifs.*

## *Plan économique quinquennal du Manitoba*

- 1. Investir dans les services de première ligne essentiels :** *en continuant d'améliorer les soins de santé, l'éducation, la formation professionnelle, les services de police et les soutiens aux familles.*
- 2. Stimuler la croissance économique :** *en développant et en améliorant l'infrastructure essentielle pour créer des emplois et en investissant dans l'innovation afin d'assurer un avenir prospère.*
- 3. Gérer les dépenses publiques :** *en limitant les dépenses gouvernementales de manière responsable afin que les priorités des Manitobains et Manitobaines passent en premier.*
- 4. Rétablir l'équilibre :** *en retournant aux soldes positifs dès le Budget de 2014.*
- 5. Maintenir l'abordabilité :** *en faisant en sorte que le Manitoba demeure parmi les provinces les plus abordables où vivre, travailler et élever une famille.*

# 1. Investir dans les services de première ligne essentiels

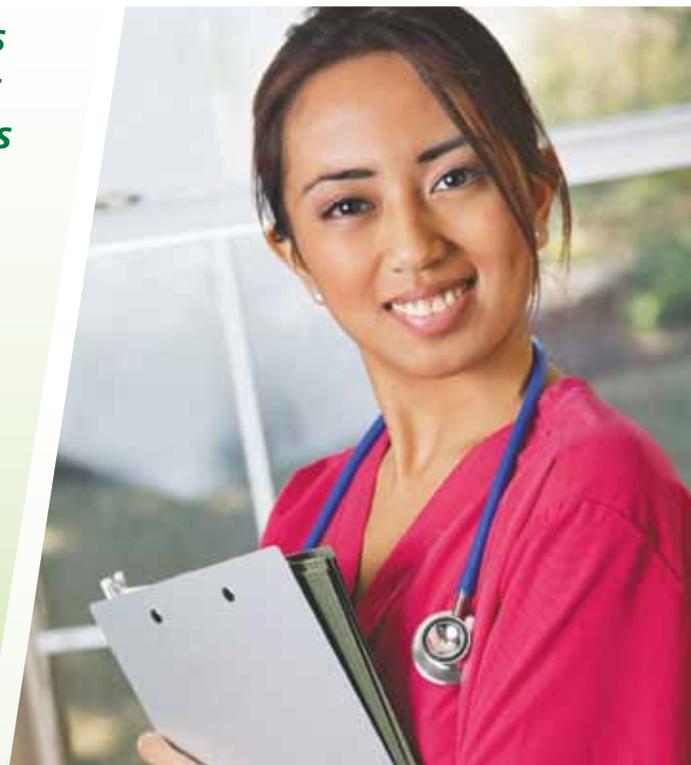
*Les Manitobains et Manitobaines ne veulent pas que les services de première ligne – soins de santé, soutiens aux familles et sécurité publique – subissent des réductions imprudentes.*

**Le Budget de 2010 prévoyait plusieurs investissements stratégiques pour renforcer davantage les services de première ligne, notamment :**

- fournir une aide continue aux programmes d'enseignement de la médecine et des soins infirmiers, de recrutement et de maintien des effectifs;
- augmenter le financement des écoles publiques, des universités et des collèges;
- ajouter 650 places en garderie dans l'ensemble de la province;
- construire le Centre de lutte contre le cancer dans la région de l'ouest du Manitoba à Brandon;
- fournir 1,3 million de dollars en fonds de fonctionnement annuels pour le nouvel hélicoptère du Service de police de Winnipeg;
- fournir des ressources pour l'embauche de dix policiers dans la Ville de Winnipeg et de neuf procureurs.

**Le Budget de 2011 continue de protéger les services de première ligne en investissant dans les priorités des Manitobains et des Manitobaines. Il prévoit notamment :**

- de nouveaux investissements dans les soins de longue durée, y compris pour le financement des foyers de soins personnels et les programmes de soins à domicile;
- la création de cliniques de soins mineurs rapides et d'unités mobiles de soins de santé primaires afin d'améliorer l'accès aux soins;
- la formation de plus de médecins et de personnel infirmier;
- l'augmentation du soutien financier aux écoles et l'élaboration d'une entente de financement pluriannuelle pour les universités;
- le financement de 2 100 nouvelles places de garderie, ainsi que de 400 nouvelles places de prématernelle subventionnées à un niveau plus élevé afin de répondre aux besoins des familles;
- l'accroissement du financement pour l'embauche de policiers et de procureurs;
- le début de la construction d'un hôpital pour femmes et l'ouverture de la maternité agrandie à l'Hôpital général Saint-Boniface;
- la construction ou l'agrandissement de postes de services médicaux d'urgence à Flin Flon, à Pine Falls, à Oakbank/Springfield, à Lac-du-Bonnet, à Stonewall et à Vita.



## **2. Stimuler la croissance économique**

*Le Budget de 2010 a investi dans l'infrastructure, l'innovation et l'économie environnementale afin de créer des emplois et de bien placer le Manitoba pour un avenir prospère.*

***En 2010, 11 500 emplois ont été créés dans la province, ce qui constitue la meilleure croissance des huit dernières années. Des investissements ciblés ont contribué à cette réussite, notamment :***

- 1,8 milliard de dollars dans des projets d'infrastructure, y compris près de 600 millions de dollars pour des projets routiers tels la route n° 1 Est et la voie CentrePort Canada;
- plus de neuf millions de dollars dans le Fonds pour la recherche et l'innovation du Manitoba afin de soutenir 25 projets de recherche dans les domaines des sciences et de la santé;
- 43 millions de dollars dans l'amélioration des systèmes de traitement de l'eau potable et des eaux usées dans les régions rurales et du nord du Manitoba.

***Le Budget de 2011 engage des investissements additionnels dans la création d'emploi, l'innovation et les projets écologiques. Il prévoit notamment :***

- l'ajout de centaines de places d'apprentissage cette année afin de respecter l'engagement d'ajouter 4 000 places;
- l'investissement de près de 1,8 milliard de dollars dans des programmes d'infrastructure visant une vaste gamme de projets, y compris des routes, des parcs, des infrastructures hydrauliques et des logements;
- le lancement d'un programme de soutien à l'innovation commerciale;
- l'élaboration d'un plan pour commencer la troisième étape de la construction du nouveau campus du Collège communautaire Assiniboine à Brandon;
- la mise en service du nouveau barrage hydroélectrique à Wuskwatim plus tard cette année;
- l'augmentation du crédit d'impôt pour l'équipement d'énergie verte s'appliquant aux systèmes de chauffage géothermique.

***Infrastructure,  
innovation et économie  
environnementale***

### **3. Gérer les dépenses publiques**

*Le Plan économique quinquennal du Manitoba préconise l'affectation des nouvelles dépenses aux services de première ligne et la limitation de la croissance des dépenses relatives aux opérations fondamentales du gouvernement.*

***Le Budget de 2010 a permis de mieux gérer les répercussions du ralentissement économique mondial et de mettre l'accent sur les priorités des Manitobains et des Manitobaines. Les prévisions actuelles concernant le déficit sont inférieures à ce qui figurait dans le budget pour la première année du plan quinquennal. En outre, le plan prévoyait les mesures suivantes :***

- affecter la majorité des nouvelles dépenses à la santé, à l'éducation et à la formation professionnelle, aux services à la famille et à la justice;
- réduire le traitement des ministres et geler le salaire des députés et des hauts fonctionnaires.

***Dans le Budget de 2011, les dépenses gouvernementales continueront d'être gérées de façon responsable, notamment au moyen des mesures suivantes :***

- la négociation d'une augmentation salariale de 0 % pour l'ensemble de la fonction publique;
- le gel des dépenses discrétionnaires pour les salaires et les frais de fonctionnement liés aux services existants dans l'ensemble du gouvernement;
- le maintien de la diminution du traitement des ministres et du gel du salaire des députés et des hauts fonctionnaires;
- la réduction des formalités administratives pour les organismes sans but lucratif;
- l'expansion du service en ligne PerLE, qui connaît beaucoup de succès;
- la mise en place de nouveaux services en ligne.



***une des économies les plus vigoureuses au Canada***

## 4. Rétablir l'équilibre

Après une décennie de budgets équilibrés, le Manitoba est en excellente position face au ralentissement de l'économie. Tous les gouvernements provinciaux ainsi que le gouvernement fédéral ont enregistré un déficit. Même si le Manitoba a mieux résisté que les autres gouvernements du pays, la province fait face à une insuffisance budgétaire.

Le Plan économique quinquennal du Manitoba a été élaboré pour gérer ce manque à gagner. Des stratégies ciblées ont été mises en œuvre pour rétablir l'équilibre en cinq ans et permettre de dégager à nouveau un solde positif en 2014, sans avoir à faire des coupes importantes dans les services publics, à augmenter les taxes et les impôts et à supprimer les investissements de stimulation.

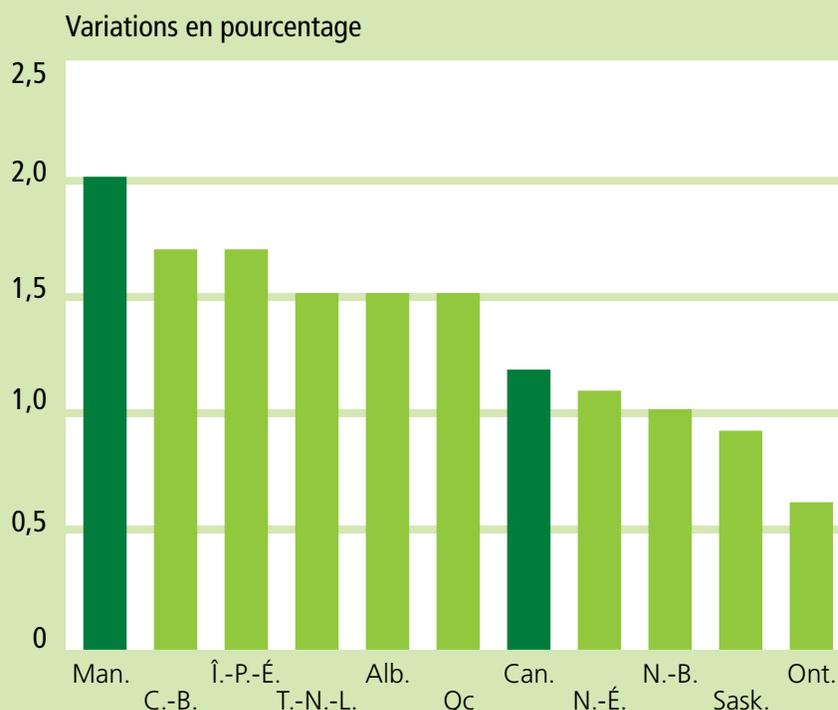
Le Plan prélève 600 millions de dollars du fonds de réserve en cas d'imprévu (le compte de stabilisation des revenus) afin de continuer à rembourser le principal et les intérêts de la dette contractée en raison du ralentissement économique.

Dans le Budget de 2011, le Manitoba maintient l'approche financière responsable qui lui a valu six améliorations de sa cote de crédit ces dix dernières années.

### Ratio dette nette/PIB

Cette année, on s'attend à ce que la dette nette du Manitoba atteigne 26,2 % du produit intérieur brut, alors qu'elle atteignait 32,9 % en 1999. Les frais de service de la dette devraient représenter 6 cents par dollar de recettes, soit moins de la moitié de ce qu'ils étaient en 1999.

## PIB réel, croissance annuelle moyenne, de 2005 à 2010p



p – prévisions

Sources : Statistique Canada

Finances Manitoba, sondage des prévisionnistes économiques

*Le Budget de 2011 comprend des mesures pour que le Manitoba reste sur la bonne voie et maintienne sa stabilité financière.*

Frais de service du  
remboursement de la dette  
Réduits de moitié depuis 1999



## Plan économique quinquennal du Manitoba

	<u>Année 1</u>	<u>Année 2</u>	<u>Année 3</u>	<u>Année 4</u>	<u>Année 5</u>
	Prévisions de 2010-2011	Budget 2011-2012	Projections de 2012-2013	Projections de 2013-2014	Projections de 2014-2015
(En millions de dollars)					
<b>RECETTES</b>					
Opérations fondamentales du gouvernement <sup>1</sup>	10 496	10 799	11 096	11 563	12 151
Autres entités comptables*	2 634	2 622	2 620	2 696	2 740
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<u>13 130</u>	<u>13 421</u>	<u>13 716</u>	<u>14 259</u>	<u>14 891</u>
<b>DÉPENSES</b>					
Programmes et services fondamentaux du gouvernement <sup>1</sup>	11 030	11 378	11 581	11 849	12 106
Autres entités comptables*	2 637	2 626	2 625	2 701	2 745
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<u>13 667</u>	<u>14 004</u>	<u>14 206</u>	<u>14 550</u>	<u>14 851</u>
Ressources non utilisées et rajustement en cours d'exercice **	(70)	(145)	(145)	(145)	(145)
<b>RECETTES (PERTES) NETTES SOMMAIRES</b>	<u>(467)</u>	<u>(438)</u>	<u>(345)</u>	<u>(146)</u>	<u>185</u>
<b>Recettes (Pertes) nettes sommaires dans le Plan du Budget 2010</b>	(545)	(448)	(345)	(146)	185
<b>Améliorations depuis le Budget 2010</b>	78	10	-	-	-

<sup>1</sup> Comprend des dépenses éventuelles de 30 millions de dollars pour l'inondation printanière de 2011, lesquelles sont compensées par des recettes de 27 millions de dollars.

\* Compte tenu des rajustements de consolidation.

\*\* Les ressources non utilisées ou les rajustements en cours d'exercice pourraient constituer une augmentation des recettes ou une diminution des dépenses.

On peut trouver d'autres renseignements sur la situation financière de la Province à l'adresse  
[www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html).

## 5. Maintenir l'abordabilité

*Le Manitoba reste un des endroits les plus attrayants au monde où bâtir un avenir. Le niveau de vie est élevé et, par comparaison, le coût de la vie est bas. Le Plan économique quinquennal du Manitoba garantit cet avantage sur le plan de l'abordabilité en maintenant le cadre fiscal concurrentiel, en appuyant les collectivités rurales et urbaines et en améliorant le logement, la sécurité et l'éducation.*

### Le Budget de 2010 :

- a fait en sorte que le Manitoba soit la première province au Canada à éliminer l'impôt sur le revenu des petites entreprises;
- a supprimé l'impôt général sur le capital des corporations;
- a actualisé le remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité, afin de permettre aux étudiants de profiter de réductions d'impôt immédiates;
- a lancé l'initiative de protection des consommateurs Pour de meilleures conditions du marché;
- a créé le crédit d'impôt pour la recherche et le développement internes, un crédit d'impôt partiellement remboursable destiné aux entreprises manitobaines.

### **Dans le Budget de 2011, l'abordabilité demeure une priorité. Cette année, le gouvernement du Manitoba va :**

- augmenter de 1 000 \$ sur quatre ans le montant personnel de base, le montant pour conjoint et le montant pour personne à charge admissible;
- augmenter le crédit d'impôt foncier pour l'éducation, qui passera de 650 \$ à 700 \$;
- hausser le remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles, qui passera de 75 % à 80 %;
- augmenter le montant maximal du crédit d'impôt foncier pour l'éducation pour les personnes âgées, le faisant passer de 800 \$ à 950 \$;
- éliminer les frais pour les lentilles adaptables utilisées dans les opérations de la cataracte;
- mettre en place un nouveau crédit d'impôt pour aider les familles à assumer les coûts des activités artistiques et culturelles de leurs enfants;
- instituer le crédit d'impôt de Quartiers vivants afin de créer des emplois à l'intention des personnes qui se heurtent à des obstacles pour entrer sur le marché du travail;
- assurer un financement plus prévisible et une meilleure croissance future des recettes en subventions pour les municipalités;
- maintenir le soutien financier à la communauté culturelle.

## Conclusion

Le Plan économique quinquennal du Manitoba a établi une approche stable qui permet d'appuyer les services de première ligne, d'investir dans l'économie, de gérer les dépenses, de rétablir l'équilibre et de maintenir le caractère abordable de notre province.

Le Manitoba connaît déjà du succès dans la mise en œuvre du plan quinquennal. Le Budget de 2011 maintient le cap afin de relever les défis sur le plan économique et il permettra aux Manitobains et Manitobaines de bâtir l'avenir qu'ils désirent.